

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal de Bois d'Arcy sont convoqués en réunion ordinaire le :

MARDI 30 JUIN 2020 à 20h30

Salle des Fêtes au Domaine de la Tremblaye

Ordre du jour :

1. Autorisation de signature de la convention de régie publicitaire externe pour l'édition 2020-2021 du Guide pratique de la Ville
2. Autorisation de signature de la Convention de régie publicitaire externe pour le magazine municipal de la Ville
3. Révision des tarifs des activités proposées par la Vie Associative et création de nouveaux cours
4. Modalité de remise des adhérents participant aux ateliers dispensés par la Vie Associative – dédommagement lié aux cours non dispensés
5. Autorisation de signature d'un protocole d'accord et d'une convention de mise à disposition d'un agent du CIG pour une mission d'assistance à l'archivage de la Mairie de Bois d'Arcy
6. Approbation du compte de gestion 2019 relatif au budget Assainissement
7. Approbation du compte administratif 2019 relatif au budget Assainissement
8. Approbation du compte de gestion 2019 relatif au budget Ville
9. Approbation du compte administratif 2019 relatif au budget Ville
10. Affectation du résultat 2019 - Assainissement au budget Ville
11. Admission en non-valeur
12. Convention de réciprocité de scolarisation entre Fontenay-le-Fleury et Bois d'Arcy
13. Présentation d'une liste de représentants pour la commission communale des impôts directs
14. Rétrocession d'ouvrages de Grand Paris Aménagement à la Ville de Bois d'Arcy et classement dans le domaine public communal
15. Tarifs de la programmation culturelle 2020-2021
16. Recensement de la population – modalités de recrutement et de rémunération du coordinateur communal
17. Recensement de la population – modalités de recrutement du correspondant Répertoire d'Immeubles Localisés

Fait à Bois d'Arcy, le 24 juin 2020



Philippe BENASSAYA

Maire de Bois d'Arcy
Conseiller départemental des Yvelines